

APPEL À CANDIDATURES

Comité Directeur du 3 mars 2018

Cour d'Appel Nationale :

Afin de compléter la Cour d'Appel Nationale, deux (2) postes sont à pourvoir pour la mandature 2016-2020.

Modalités de candidature :

Les candidatures doivent être adressées à la Fédération au moins trente jours avant la date fixée pour l'élection accompagnées du bulletin de casier judiciaire n°3, par pli recommandé avec demande d'avis de réception.

Informations complémentaires :

Les membres de la Cour d'Appel Nationale seront élus lors du Comité Directeur du 3 mars 2018.